Délibération n° 2022.049

Séance du 22/09/2022 N° ordre : 04



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27 - Présents : 17 - Excusés : 10 - Votants : 23

dont 6 pouvoirs

VOTE : délibération adoptée avec

POUR	23	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET:

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n° 03

Virement de crédit n° 03

Virement de crédit à l'opération « étude PAB Bourg »

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le site internet : 26/09/2022

Date de télétransmission

en préfecture : 26/09/2022

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022

PRESENTS: Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique

PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Alain ISELIN, Marie-Paule TOURNADOUR, André CHASTAN, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Thierry DUPONT, Sylvie POLOMACK, Elisabeth DEJEAN, Nathalie BIGEAT-MARCOU, Olivier BOUDY, Elisabeth AUGER,

Brigitte NIRONI.

EXCUSES: Martine JUGIE (pouvoir donné à Alain ISELIN), Denis LOU-

BRIAT (pouvoir donné à Marie-Paule TOURNADOUR), Evelyne ROULEAU, Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Geoffrey GIBERT (pouvoir donné à Olivier BOUDY), Jérôme MIRAT (pouvoir donné à Elisabeth DEJEAN), Stéphane RAYNAUD (pouvoir donné à Brigitte NIRONI). Sophie FAGLAIN, Baptiste

POUMEAU.

SECRETAIRE: Anne-Marie OUMEDJKANE

Considérant que les crédits ouverts aux articles, ci-après, du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants ;

Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

- DECIDE de modifier l'inscription comme suit :

Intitulés des comptes	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Comptes	Montants(€)	Comptes	Montants(€)
OP : ACQUISITION DE TERRAINS		10 000,00		
Terrains bâtis	2115 119	10 000,00		
OP : ETUDE PAB BOURG				10 000,00
Frais d'études			2031 392	10 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		10 000,00		10 000,00

	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
Intitulés des comptes	Comptes	Montants(€)	Comptes	Montants(€)
824 – AUTRES OPERAT° D'AMENAGMT URBAI		10 000,00		10 000,00
Frais d'études			2031	10 000,00
Terrains bâtis	2115	10 000,00		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		10 000,00		10 000,00

APPROUVE la décision modificative indiquée, ci-dessus.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 22 septembre 2022,

Accusé de réception en préfecture 019-211922901-20220922-DL2022_49-DE Date de télétransmission : 26/09/2022 Date de réception préfecture : 26/09/2022 Le Maire,

Alain LAPACHERIE